



LA VILLE DE BRUMATH RECRUTE

UN POLICIER MUNICIPAL (H/F)

A temps complet

Cadre d'emploi des agents de police municipale (cat. C)

Située au Nord de l'Alsace dans le Département du Bas-Rhin à 17 kms de Strasbourg, la Ville de Brumath compte, selon l'INSEE, plus de 10 000 habitants. Depuis le 1^{er} janvier 2017, elle fait partie de la Communauté d'Agglomération de Haguenau. Brumath est une ville dynamique qui a de nombreux projets en cours tels que la redynamisation de son centre-ville, le développement du quartier de la Scierie (construction de 500 logements, création d'un éco-parc urbain, ...) et de la Smart City.

Sous l'autorité du responsable de la Police Municipale, vous exercerez des missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Vous assurerez une relation de proximité avec la population et mettrez en œuvre la politique de tranquillité publique, de proximité et de sécurité.

Vous exercerez notamment les missions suivantes :

- Développer une relation de proximité avec la population,
- Assurer la police du stationnement et de la circulation,
- Rechercher et relever les infractions,
- Rédiger procès-verbaux et rapports,
- Gérer la sécurité du marché hebdomadaire,
- Sécuriser les festivités et manifestations sur la commune,
- Assurer la sécurité aux abords des établissements scolaires,
- Surveiller l'aire d'accueil des gens du voyage,
- Patrouiller en véhicule et cycle sur le ban communal de la Ville de Brumath,
- Assurer la réception des déclarations animaux dangereux et gérer les animaux errants,
- Gérer les objets trouvés,
- Suivre les arrêtés d'occupation du domaine public,
- Assurer la sécurité routière dans les établissements scolaires,
- Assurer la gestion de la police funéraire,
- Distribuer des courriers,
- Collaborer avec les forces de sécurité de l'Etat, la Préfecture, les services des douanes, le SDIS.

Profil demandé :

- Bac à Bac+2,
- Etre titulaire de la Fonction Publique Territoriale sur le cadre d'emploi demandé,
- Expérience professionnelle significative dans le domaine,

- Maîtrise des politiques publiques de prévention et de sécurité,
- Maîtrise du cadre juridique de la police municipale,
- Habilitation à l'armement requise,
- Sens du service public,
- Maîtrise de soi, de rigueur et de discrétion,
- Disponibilité et réactivité,
- Sens de l'écoute et du dialogue,
- Permis B,
- Horaires d'amplitude variable en fonction des obligations de service (soirs et week-ends).

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, prime de fin d'année, CNAS/GAS.

Participation employeur au financement de la Santé et de la Prévoyance.

Participation employeur à une restauration collective.

Poste à pourvoir dès que possible.

Merci d'adresser lettre de motivation + CV **avant le 29 août 2025** à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire de la Ville de Brumath
4 rue Jacques Kablé – 67171 BRUMATH Cedex
Ou par messagerie : rh@brumath.fr